



# Les évolutions des formes d'emploi et leur prise en compte dans les droits à retraite

Séance plénière du COR

1<sup>er</sup> mars 2017

Secrétariat général du COR



# Plan de la présentation

## 1. Les évolutions des formes d'emploi

et leur prise en compte dans les règles du système de retraite

## 2. Zoom sur les auto-entrepreneurs

# Plan de la présentation

## 1. Les évolutions des formes d'emploi

Doc 2

et leur prise en compte dans les règles du système de retraite

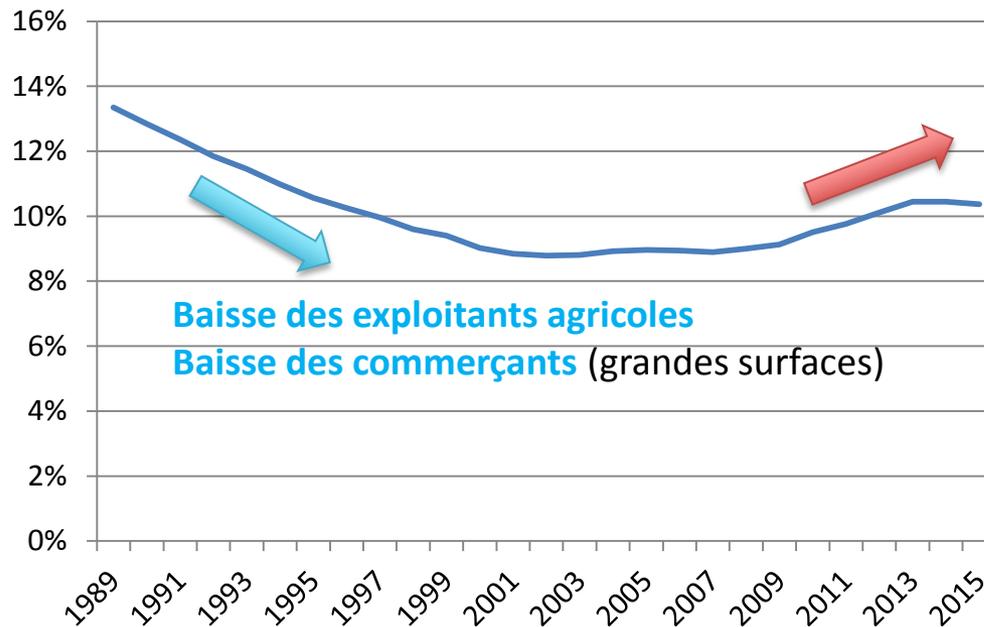
Doc 3

## 2. Zoom sur les auto-entrepreneurs

# Les évolutions des formes d'emploi

- Une tendance à la salarisation **interrompue depuis 2009**

## Part d'emploi non-salarié



Baisse des exploitants agricoles  
Baisse des commerçants (grandes surfaces)

Création du régime de  
l'auto-entrepreneur

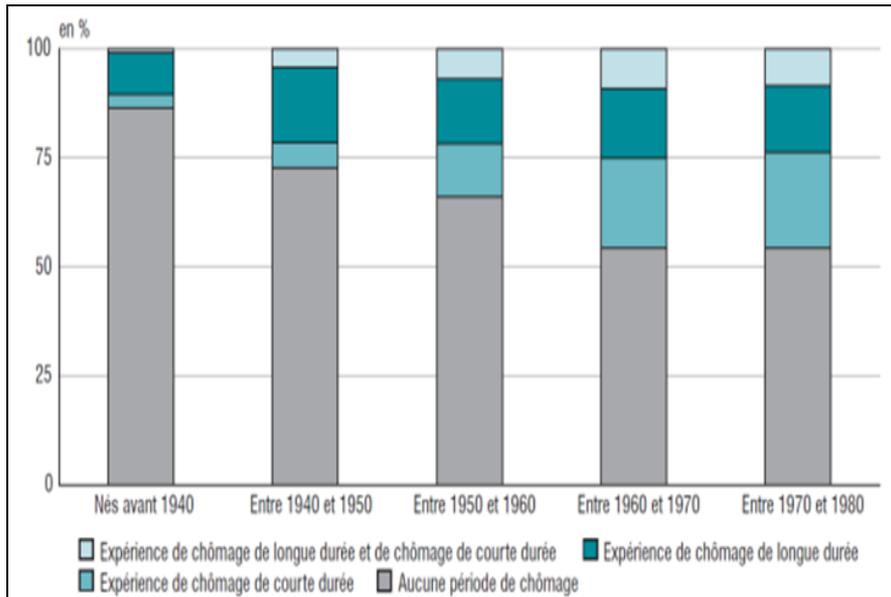
600 000  
auto-entrepreneurs  
économiquement actifs  
(juin 2016)

Source : enquête Emploi, INSEE.

# Les évolutions des formes d'emploi

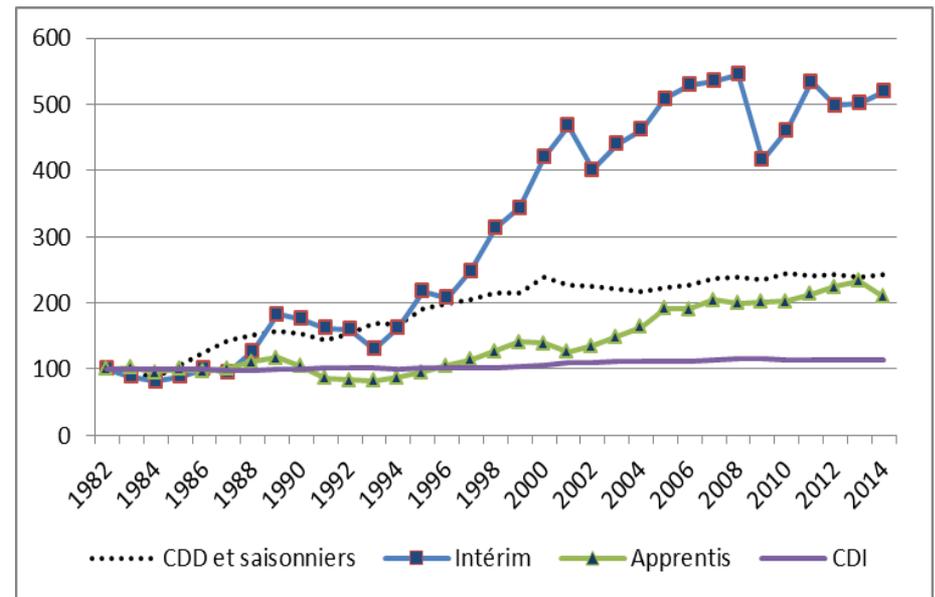
- Des parcours plus heurtés

Parts d'individus dont la carrière a été interrompue par du chômage



Source : France stratégie à partir de DARES, DREES, SIP 2006.

Évolution par type d'emploi  
(base 100 en 1982)



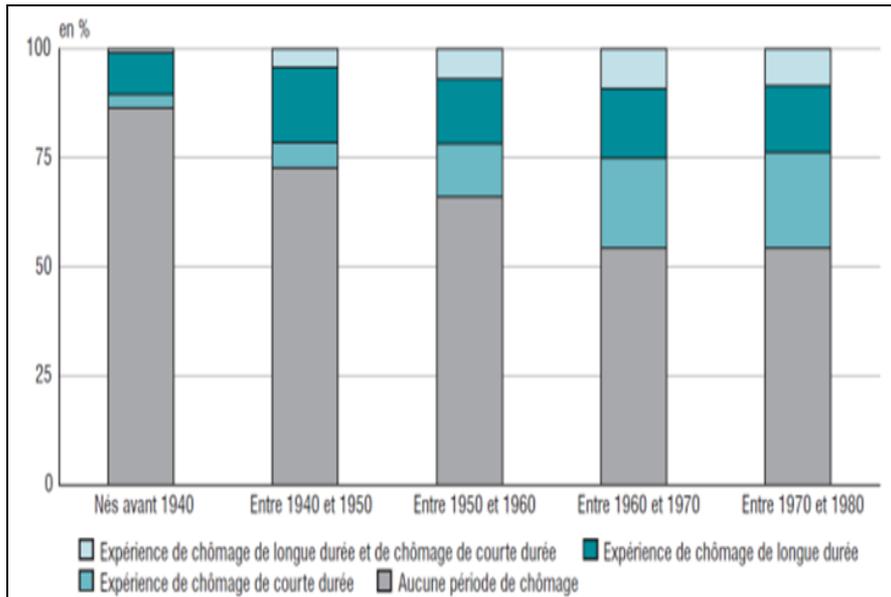
Source : enquête Emploi, INSEE.

Une exposition plus forte au risque chômage.

# Les évolutions des formes d'emploi

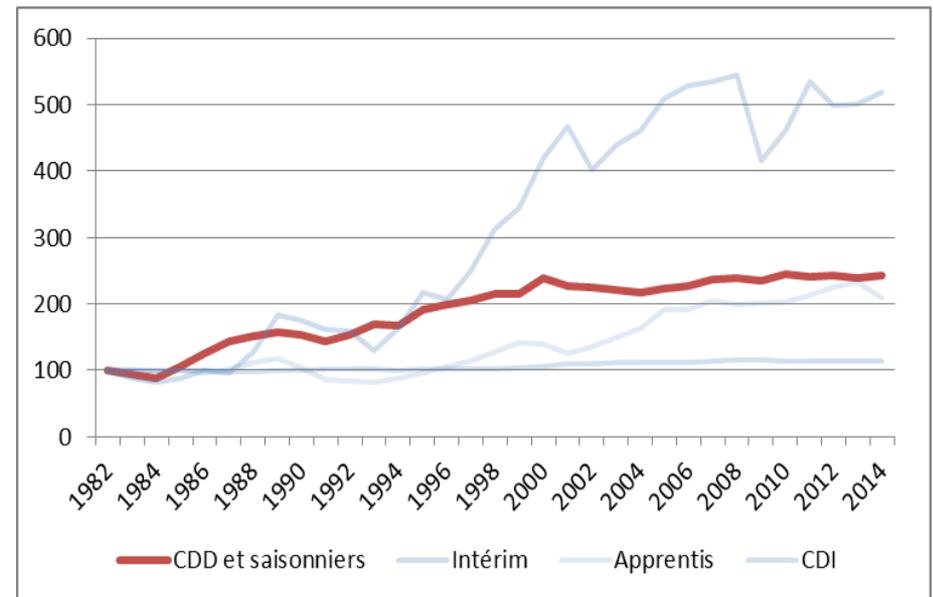
- Des parcours plus heurtés

**Parts d'individus dont la carrière a été interrompue par du chômage**



Source : France stratégie à partir de DARES, DREES, SIP 2006.

**Évolution par type d'emploi**  
(base 100 en 1982)



Source : enquête Emploi, INSEE.

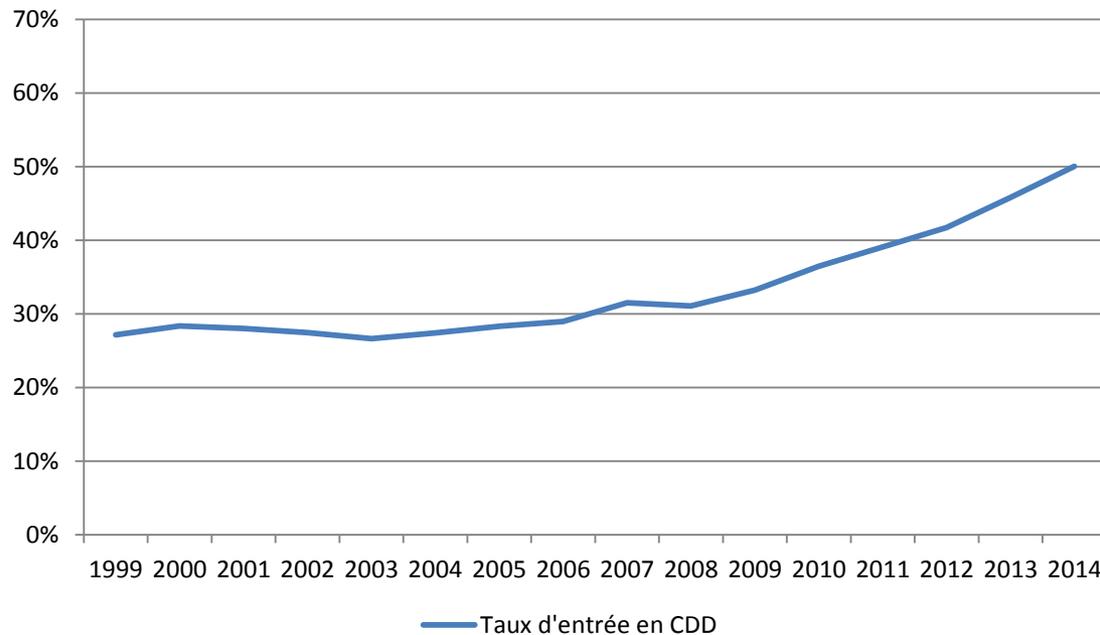
Une exposition plus forte au risque chômage.

Et une part des CDD qui a doublé en 30 ans, passant de 5 % à 10 %.

# Les évolutions des formes d'emploi

- Un contexte de recrutement accru en CDD

## Taux d'entrée en CDD



$$\begin{aligned} & \text{taux d'entrée en CDD} \\ & = \\ & \text{nombre d'entrées en CDD} \\ & / \\ & \text{effectif moyen de l'année} \end{aligned}$$

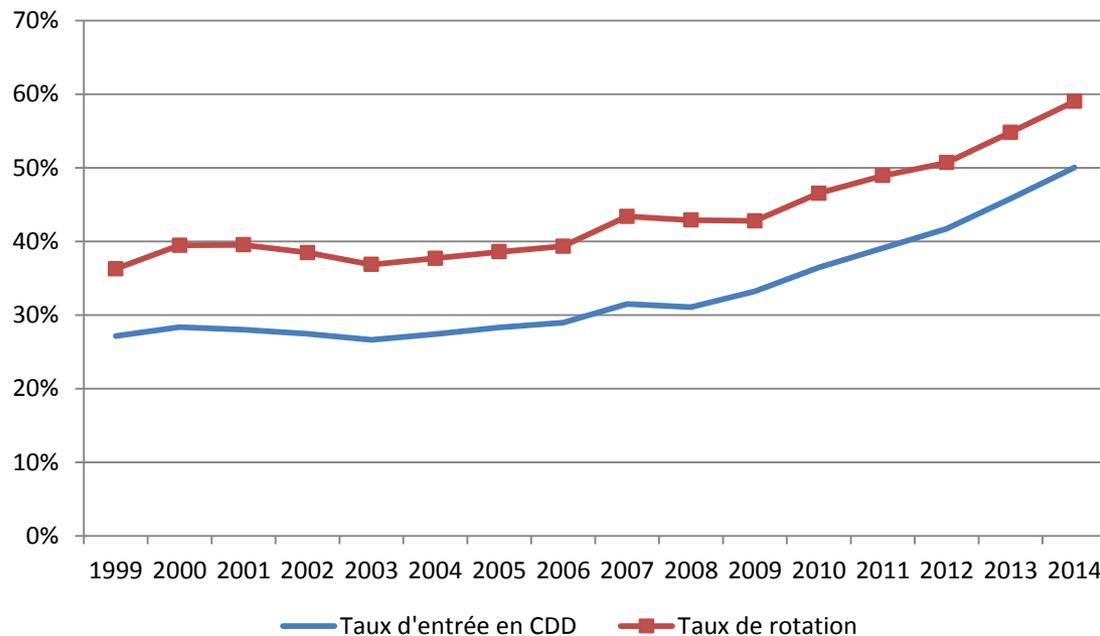
Champ : entreprises de plus de 10 salariés.

Source : ACOSS.

# Les évolutions des formes d'emploi

- Un contexte de recrutement accru en CDD conduisant à une forte rotation sur le marché du travail

Taux d'entrée en CDD et taux de rotation



$$\begin{aligned}
 & \text{taux de rotation} \\
 & = \\
 & \frac{1}{2} \\
 & \times \\
 & (\text{nombre d'entrées} \\
 & + \\
 & \text{nombre de sorties}) \\
 & / \\
 & \text{Effectif moyen de l'année}
 \end{aligned}$$

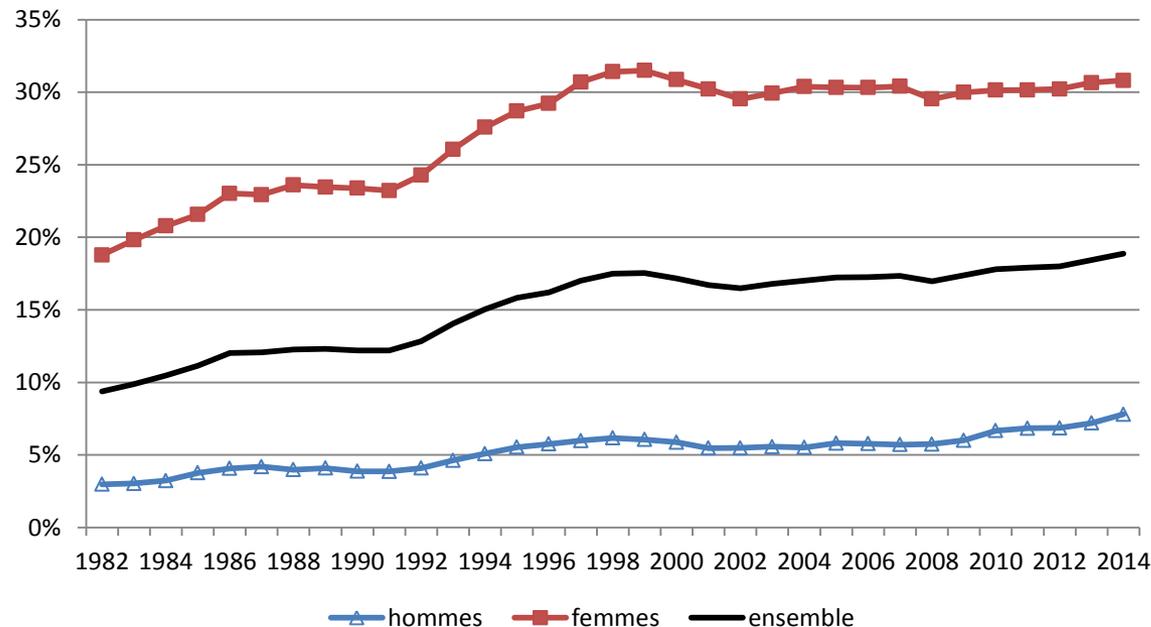
Champ : entreprises de plus de 10 salariés.

Source : ACOSS.

# Les évolutions des formes d'emploi

- Un développement du temps partiel touchant aussi bien les hommes que les femmes

Part d'emplois à temps partiel par sexe



Source : enquête Emploi, INSEE.

# La prise en compte dans les droits à retraite

- **Les dispositifs de solidarité compensant l'inactivité ou la moindre activité dans la durée validée**
  - **Dans les régimes de base**
    - **Prise en compte de périodes de non-emploi**
    - **Chômage indemnisé et non-indemnisé (sous conditions)**
    - **Droits familiaux : AVPF, majorations de durée d'assurance**
    - **Stage et apprentissage (réforme 2014)**
    - **Temps partiel**
      - RG et régimes alignés : durée validée selon salaire (1 trimestre = 150 H SMIC)
      - FP : temps partiel = services à temps plein pour la durée d'assurance servant à déterminer taux plein, décote, surcote.  
pour la durée de service : si temps partiel sur autorisation, au prorata de la quotité travaillée
  - **Dans les régimes complémentaires** : validation de points pour certaines périodes hors emploi  
Le temps partiel diminue le nombre de points acquis.
  - Possibilité de surcotisation en cas de temps partiel

# La prise en compte dans les droits à retraite

- **Les effets des interruptions de carrière et du temps partiel dans le salaire de référence**
  - Salaires reportés au compte moins élevés, voire pas de reports → pension plus faible
  - Règle des 25 meilleures années
    - Exclusion des moins bonnes années (accidents de carrière)
    - ... mais des effets antiredistributifs
      - Sans effet pour les carrières très courtes
      - Années potentiellement lointaines
      - Indexation des salaires portés au compte sur les prix (peu dynamique)
  - Temps partiel : l'effet dépend de l'emplacement dans la carrière (RG)
- **Les polypensionnés**
  - Régime général et régimes alignés : liquidation unique (LURA, réforme 2014)
  - Autres cas :
    - avantage d'être polypensionné si somme des coefficients de proratisation > 1
    - désavantage avec condition de validation d'un trimestre

*(même si moins pénalisant avec passage de 200 à 150 h SMIC)*

# Plan de la présentation

## 1. Les évolutions des formes d'emploi

et leur prise en compte dans les règles du système de retraite

## 2. Zoom sur les auto-entrepreneurs

Doc 14

## Les auto-entrepreneurs

- Régime créé par la **loi de modernisation de l'économie** (4 août 2008)
- **Entreprises**
  - commerciales ou artisanales (**RSI**)
  - activités libérales (**CIPAV**)

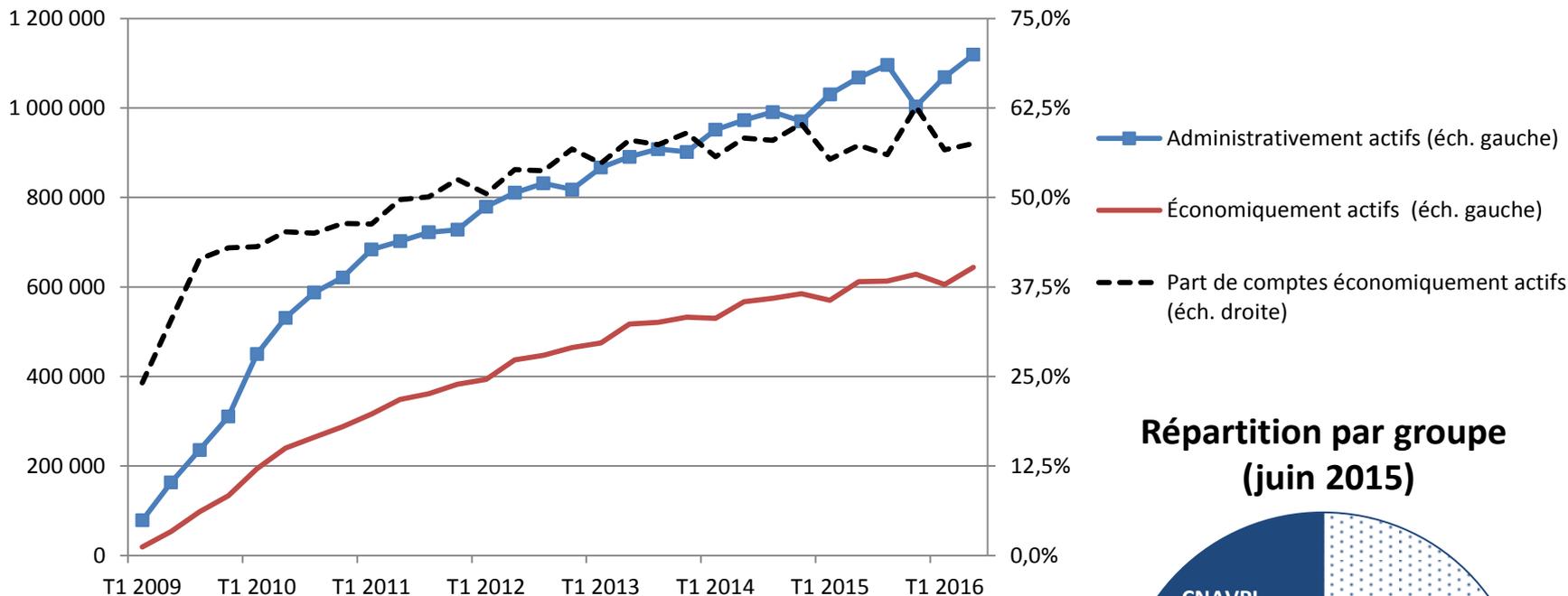
dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas un seuil fonction de l'activité.

Activités	Chiffre d'affaires réglementaire en € (2017)	Taux d'abattement sur le chiffre d'affaires	Seuil de revenu en € (2017)
Vente de marchandises Bénéfices industriels et commerciaux	82 800	71 %	24 012
Prestations de services Bénéfices industriels et commerciaux	33 100	50 %	16 600
Autres prestations de service Bénéfices non commerciaux	33 100	34 %	21 912
Professions libérales CNAVPL	33 100	34 %	21 912

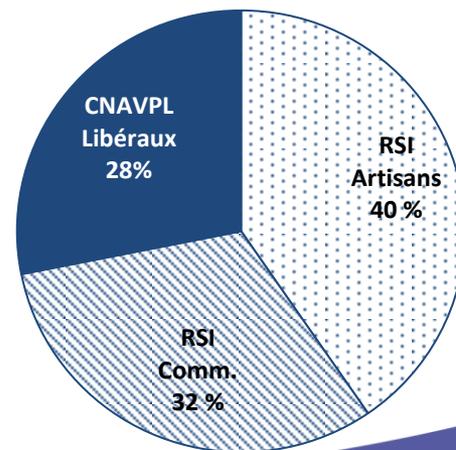


# Les effectifs d'auto-entrepreneurs (AE)

## Évolution du nombre d'auto-entrepreneurs



### Répartition par groupe (juin 2015)



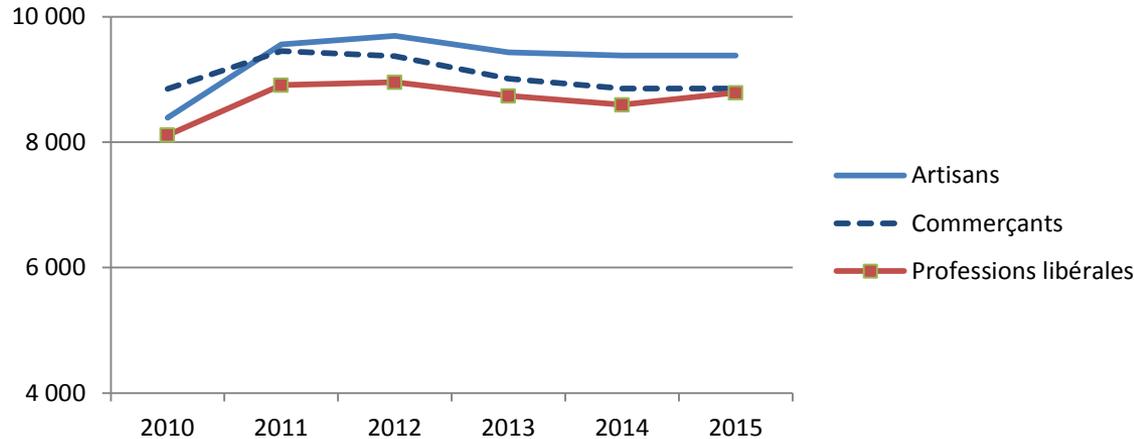
#### Une forte rotation. On dénombrait en 2015 :

- **306 000 immatriculations**
- **273 000 radiations**

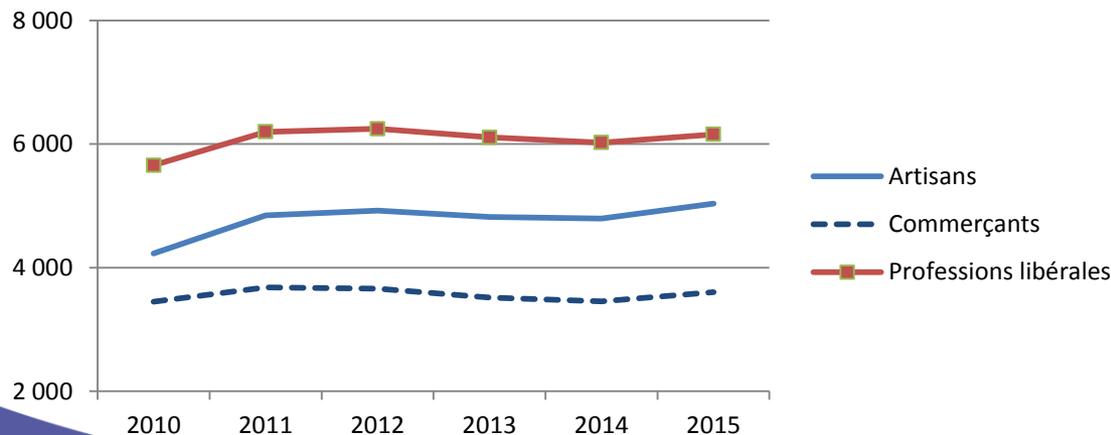
*(dans 95% des cas suite à absence de déclarations de chiffre d'affaires 8 trimestres consécutifs)*

# Les chiffres d'affaires et revenus des AE

## Des chiffres d'affaires annuels moyens (€) voisins et stables



## Des revenus annuels moyens (€) différents après abattement



### Des chiffres d'affaires dispersés

*Beaucoup d'AE ont un revenu < 1000 €*

- 23 % des artisans
- 36 % des commerçants
- 16 % des libéraux

*1/3 des AE cumulent avec activité salariée*

- Part mineure des revenus issus de l'auto-entreprise

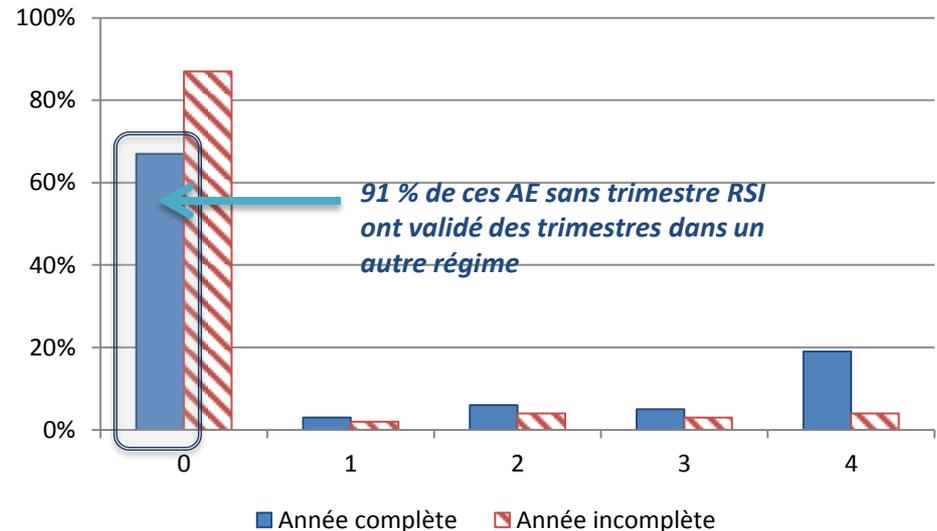
# Les droits à retraite des AE

**Seuils de chiffre d'affaires (CA) nécessaires pour la validation d'un trimestre de retraite en 2017**

Régime de retraite	Activités	CA à réaliser pour valider un trimestre
RSI	Ventes de marchandises BIC	5 049 €
	Prestations de services BIC	2 928 €
	Prestations de services BNC	2 218 €
CIPAV	Activités libérales BNC	2 218 €

Source : législation

**Répartition des nombres de trimestres acquis en 2015 par les AE artisans commerçants**



Source : RSI. Champ : AE présents au 31 décembre 2015.

**En moyenne en 2015**

- 1,12 trimestre pour les artisans
- 0,75 trimestre pour les commerçants



CONSEIL D'ORIENTATION  
DES RETRAITES

---

# Merci de votre attention

Suivez l'actualité et les travaux du COR  
sur [www.cor-retraites.fr](http://www.cor-retraites.fr) et twitter  [@COR\\_Retraites](https://twitter.com/COR_Retraites)